



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 15

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 30/11/2019 & 01/12/2019

- D 2 : GUILLARD Sébastien
- D 3 : VIALATTE Bruno

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Nous constatons à nouveau des déplacements inutiles de certains arbitres lors du dernier week-end. La CDA rappelle à tous les arbitres adultes et jeunes qu'il est impératif de **CONSULTER** au minimum tous les vendredis soirs, le **SITE INTERNET DU DISTRICT** afin de prendre connaissance des dernières informations, **surtout en période hivernale**. Vous y trouverez les reports de rencontres et informations diverses.

ANNULATION DU TEST SUR LA LECTURE DU PROCES-VERBAL

Suite aux problèmes d'intempéries, la C.D.A. vous informe qu'elle décide d'annuler le paragraphe paru la semaine dernière sur le PV n° 14, concernant la mise en indisponibilité pour « convenance personnelle », comme annoncé lors de l'Assemblée Générale. Une autre parution sera programmée ultérieurement.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES (3ème rappel)

Depuis le début de la saison, il a été à nouveau constaté que certains arbitres n'appliquaient toujours pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District « rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes arbitres qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de plus de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmjpion@libertysurf.fr

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appelée sur le respect de ces mesures.

Nous vous précisons que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Par ailleurs, la Commission de District de l'Arbitrage informe l'ensemble des arbitres que le non-respect du dispositif « encadrement des équipes par les éducateurs diplômés » entraînera un retrait de 1 point sur le bonus « comportement » à chaque manquement constaté.

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La CDA vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu **le samedi 23 novembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.**

Rendez-vous à 8h15 précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue de sport (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE.**

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	Prénom	CATEGORIE
AKOUMI	BRAHIM	District 3
ALBERT CHEVAL	FANNY	District 3
BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CARROUGE	ROMUALD	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
COISSARD	STEPHANE	District 3
DJERIDI	IDRISS	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3

HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
SELLAMI	BILEL	District 3
TIR	BENHAMER	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
ZERGUI	MOHAMED	District 3

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir sur votre espace personnel un match de remplacement. Merci d'être vigilant.

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux **CLUBS** qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, qu'il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.

Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail des clubs.

Si possible, envoyer également l'Arrêté Municipal à la commission des arbitres.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré pour poser votre indisponibilité sera le lundi à 17 heures pour le week-end dans 15 jours, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date buttoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine et les arbitres qui ne pas respectent la règle, se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou de mise en « indisponibilité » hors délai doit être justifiée rapidement par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».

Le règlement intérieur sera appliqué.

AMENDES AUX ARBITRES

A partir de cette saison, toutes les amendes règlementaires concernant les arbitres suite à : des absences non justifiées, des indispositions hors-délai, des absences aux actions techniques, des rapports non envoyés, ne seront plus publiés sur le P.V. mais seront envoyés par mail directement à l'intéressé avec copie à son club d'appartenance.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de la boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

ATTENTION : La C.D.A. vous rappelle que la Commission Départementale de Discipline se réunit les mercredis soirs.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports. Le dernier délai est mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle aux clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **sur document spécifique** à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordres du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX » / « ARBITRAGE »

NOVEMBRE 2019

- Samedi 23 novembre :

Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :
Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :
Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :
Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :
Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- DESCOURS Thomas : Courriel relatif à sa rencontre de D4 du 10/11/2019 et son justificatif d'absence à la réunion des D4 du 09/11/2019, lu et noté.
- RAMY Mostafa : Changement d'adresse postale, lu et noté.
- BRUYERE Cédric : Demande de remboursement rencontre non jouée en U15 D3 du 09/11/2019, lu et noté, le nécessaire sera fait.
- NDAYE Falou : Arrêté Municipal de OLYMPIQUE RHODIA, lu et noté.
- CLEMENT Jean-Mathieu : Courriel informant de sa situation personnelle, lu et noté.
- MILHES Nicolas : Courriel informant de son absence du week-end du 09 & 10/11/2019, lu et noté

CARNET ROSE

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer, avec un peu de retard, la naissance du petit Marceau, fils de notre collègue CLEMONT Jean-Mathieu. Nous leurs adressons toutes nos félicitations, prompt rétablissement à la maman ainsi qu'une très bonne santé au nouveau-né.

COURRIERS DES CLUBS

- AS GENISSIEUX : Courriel sur l'absence non excusée de l'arbitre de la rencontre du 09/11/2019, lu et noté.
- AOC ST REMEZE : Courriel sur l'attitude de l'arbitre de la rencontre D5 du 10/11/2019, lu et noté
- FC DU CHATELET : Changement d'horaire en Seniors D5 du 17/11/2019, lu et noté.
- RHONE CRUSSOL FOOT 07 : Arrêtés Municipaux pour les 14-16 & 17/11/2019, lu et noté.
- AS ST JULIEN EN CHALENCON : Demande d'arbitre en D5 pour le 01/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- OLYMPIQUE RHODIA Arrêté Municipal pour les 16 & 17/11/2019, lu et noté.
- VALLIS AUREA FOOT : Arrêtés Municipaux pour les 16 & 17/11/2019, lu et noté.
- AS ST PRIEST 07 : Demande d'arbitre en D5 pour le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT